

Très bon départ pour l'opération « Tous ensemble pour le covoiturage » : Île-de-France Mobilités poursuit son soutien aux covoitureurs en 2018

Valérie Péresse, Présidente d'Île-de-France Mobilités et de la Région Île-de-France, a décidé de prolonger le soutien apporté aux entreprises de covoiturage et d'encourager toujours plus les Franciliens à y recourir au quotidien : l'opération « Tous ensemble pour le covoiturage » sera en effet prolongée de 6 mois jusqu'en juin 2018. Suite à un bilan très encourageant, les réductions accordées par les partenaires de l'opération sur les trajets courts en Île-de-France seront toujours en vigueur début 2018.

L'opération « Tous ensemble pour le covoiturage » lancée fin septembre par Valérie Péresse et 17 entreprises de covoiturage* présente un bilan à trois mois très encourageant avec plus de 50 000 trajets réalisés sur la période. Plusieurs startups connaissent une forte croissance de 10% minimum du nombre de trajets enregistrés par semaine depuis le début de l'opération. Celle-ci a eu un effet d'accélérateur d'activité avec une nette progression du nombre d'inscrits sur leurs applications.

Afin de soutenir cette dynamique et de convertir toujours plus de Franciliens à cette pratique pour leurs trajets courts, Île-de-France Mobilités continuera de verser une prime de 2€ aux plateformes partenaires de l'opération pour chaque trajet de covoiturage effectué dans la région. L'objectif est d'inciter les Franciliens à covoiturer en bonifiant la prime du conducteur, en diminuant le coût pour le voyageur ou bien en associant les deux mesures. L'aide financière apportée représente jusqu'à 50 000 € par entreprise. Afin de faciliter l'organisation des déplacements, le covoiturage a été intégré dans Vianavigo.fr et son appli permettant d'avoir une vision globale des offres. Cette innovation a d'ailleurs reçu le prix *Thinking Cities* attribué chaque année à l'échelle européenne lors de la conférence POLIS pour récompenser une solution de mobilité innovante répondant à des défis régionaux et/ou locaux.

L'automobile en Île-de-France ce sont 16 millions de trajets au quotidien et 250 kilomètres de bouchons avec bien souvent des automobilistes qui voyagent seuls. Le covoiturage est une des solutions pour faire circuler moins de voitures sur les routes et fluidifier les déplacements. C'est pourquoi Île-de-France Mobilités a mis en place une feuille de route en 2016 pour encourager cette pratique en multipliant les places réservées au covoiturage dans les parcs relais et en soutenant les entreprises de covoiturage « courte distance ». L'opération « Tous ensemble pour le covoiturage » contribue à rendre plus lisible leurs offres et à les intégrer dans une réflexion globale sur la mobilité en Île-de-France.

* Blablalines, Citygoo, Clem, IDVroom, Karos, OuiHop, WayzUp, Covivo, Hopways, Microstop, Zify, Rezo Pouce, Proxiigen, Trajet à la carte, Wever, Kankaroo.

Contacts Presse

- Sébastien Mabile : 01 47 53 28 42 – sebastien.mabile@stif.info
- Hélène Duguet : 01 82 53 80 90 – helene.duguet@stif.info